Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 20 (1884)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE 15 JUIN 1884.

XXe Année. *No. 12*

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — Discours prononcé par M. A. Daguet, à l'occasion de la pose de la pierre angulaire de l'Académie de Neuchâtel. — La Mémoire, réponse à M. Quayzin. — Correspondance : La Société pédagogique Vaud-Genève. — Chronique neuchâteloise. — Bibliographie. — Chronique scolaire.— Partie pratique.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

(Extrait des statuts.)

ARTICLE PREMIER. — La Société des instituteurs de la Suisse romande a pour but de développer la science pédagogique, de perfectionner les méthodes d'enseignement, de créer et d'entretenir parmi les membres du corps enseignant des relations amicales et fraternelles.

ART. 3. — Tout instituteur, à quelque degré de l'enseignement qu'il appartienne, et toute personne s'intéressant aux questions scolaires, peuvent faire partie de la Société.

ART. 13 — Chaque membre actif [1], de même que chaque membre abonné [2], paie une cotisation annuelle de cinq francs, en compensation de laquelle il reçoit le journal de la Société. Les membres de la Société jouissent des avantages qu'elle peut offrir lors des fêtes bisannuelles [3].

1. Les Membres ACTIFS sont ceux qui reçoivent l'*Educateur* et font partie d'une section cantonale.

2. Les Membres ABONNÉS sont ceux qui reçoivent l'*Educateur*, sans faire partie d'une section cantonale.

NB. Les premiers ont voix *délibérative* dans les assemblées générales ; les seconds ont voix *consultative* seulement.

3. Ces avantages sont entre autres : droit d'assister aux réunions générales, transport et banquets à prix réduits, concerts et logement gratuits, etc.

S'adresser à M. J. CHARREY, gérant de la Société, Carouge-Genève.

DISCOURS

prononcé par M. A. Daguet, *le 10 mai 1884, à la soirée donnée aux Etudiants à l'occasion de la pose de la pierre angulaire de l'Académie de Neuchâtel.*

Au milieu des ruines du palais de Khorsabad, près de Ninive, ce *Versailles d'un Louis XIV assyrien* (comme l'appelle un voyageur), le roi Sargoun, qui vivait 700 ans avant J.-C., le célèbre orientaliste Oppert a découvert une inscription en caractères cunéiformes, de ce monarque, le père du Sénachérib, de l'Ecriture sainte. Elle contient ces paroles : « Sur des tablettes « d'or, d'argent, d'antimoine, de cuivre et de plomb, j'ai inscrit la gloire de mon nom. »

Les magistrats neuchâtelois qui ont présidé aujourd'hui à la pose de la pierre angulaire de l'académie nouvelle ont été bien inspirés en n'imitant pas ce roi soleil de l'Asie et en se contentant de graver leurs noms sur un métal plus simple et moins coûteux. Mais leur œuvre n'en est que plus méritoire, car au lieu d'une demeure princière, monument du faste, de l'orgueil, de l'ambition d'un despote oriental, nous voyons sortir de terre un temple érigé à la science et à l'utilité publique, dans une ville connue déjà au loin par son amour des lumières et son zèle à les répandre.

Il fut un temps rapproché de nous où le mot d'académie ou d'université éveillait dans bien des esprits l'idée d'une momie intellectuelle, couverte d'une mousse séculaire et vénérable par sa vétusté, mais sans action réelle sur les âmes et sans profit pour la masse du peuple.

Cette appréciation dédaigneuse et qui manquait même alors parfois de justice, serait souverainement déplacée aujourd'hui en présence des écoles supérieures actuelles, expression et instrument d'une civilisation avancée. Non seulement les académies et les universités de notre Suisse offrent un complément essentiel et comme un couronnement à l'instruction populaire, mais elles exercent une influence salutaire sur cette même instruction qu'elles sont destinées à renouveler et à rafraîchir, en la faisant participer aux découvertes de l'érudition et aux évolutions de la pensée.

« De même, disait un jour M. Ferry, que la lumière dore « d'abord les sommets des montagnes pour descendre ensuite « dans les vallées, le développement de l'instruction supérieure

« est la condition du développement de l'instruction popu-
« laire. »

« Les pays, disait encore à ce sujet une autre notabilité fran-
« çaise, M. Renan, qui ont créé, comme les Etats-Unis, une
« instruction populaire sans instruction supérieure, expieront
« longtemps encore leur faute par leur infériorité intellectuelle,
« leur savoir superficiel, leur grossièreté de mœurs et l'absence
« d'institutions nationales.

« L'Allemagne, au contraire, qui avait eu le bon esprit de dé-
« velopper son instruction supérieure et dont les universités,
« comme autant de flambeaux, répandaient la science sur tout le
« territoire, était devenue le premier pays pour la pédagogie et
« pour l'instruction populaire. »

Bien avant MM. Ferry et Renan, un autre Français hors ligne, M. Guizot, avait écrit que plus l'instruction est générale et active, plus il est nécessaire que les hautes études et les grands travaux soient égaux en progrès.

Mais qu'est-il besoin d'évoquer ces autorités étrangères pour nous redire ce qu'avaient si bien senti plusieurs de nos éminents compatriotes, entre autres celui qui faisait mettre dans la médaille commémorative de l'inauguration de l'un de nos palais scolaire cette maxime expressive dans son laconisme : « La démocratie sans les lumières est une chimère ». M. Desor, car c'est de lui que je parle, n'avait pas dit assez, car la démocratie sans les lumières est un fléau.

« De la lumière, plus de lumière, s'écriait Gœthe mourant. »

Mais, Messieurs, et vous surtout, chers jeunes gens, accourus en grand nombre dans cette enceinte, les lumières ne suffisent pas à faire un peuple libre et heureux ni un homme vraiment grand. Certes, ni les lumières ni le génie ne manquaient à l'homme dont, au commencement de ce siècle, l'Europe presque entière subissait la loi. Et cependant, ce génie extraordinaire, que l'on place parmi les cinq ou six colosses de l'histoire universelle, n'a guère laissé que des ruines, tandis qu'avec un génie beaucoup moins brillant, moins *fulgurant*, comme dit Victor Hugo, Georges Washington a eu la gloire de contribuer, plus que tous ses concitoyens, à la fondation de la plus grande république du monde. Honneur à Georges Washington qui, moralement a été, sans contredit, le plus grand homme d'Etat des temps modernes par le désintéressement, les vertus de l'homme et du citoyen, l'héroïsme uni à l'humanité, la religion sans bigotisme. Plus que tout autre, il peut être proposé comme un modèle à la jeunesse républicaine.

LA MÉMOIRE

M. Quayzin nous envoie de Stuttgart une *causerie* où il déclare, *comme instituteur*, ne pas pouvoir se contenter de notre définition de la mémoire : « *La mémoire est la faculté de conserver nos souvenirs.* » A *souvenirs*, M. Quayzin substitue *connaissances*. La mémoire est donc, selon M. Quayzin, la faculté de conserver nos connaissances acquises et de les reproduire. Nous n'avons rien à redire à cette définition et rien n'empêche d'ailleurs de joindre *connaissances* à *souvenirs*.

Pour achever de nous éclairer sur l'objet de notre thèse, nous avons consulté le *Traité élémentaire de philosophie* de Paul Janet, l'un des représentants les plus éminents de cette science en France et nous trouvons que la mémoire se compose, pour ce penseur, de *réminiscences* et de *souvenirs*, c'est-à-dire de demi-souvenirs ou de souvenirs inconscients et de souvenirs conscients.

M. Janet cite même à ce sujet une anecdote piquante. Fontenelle, celui qu'on a surnommé le patriarche des sceptiques, écoutait un poète lire des vers de sa façon et ôtait de temps en temps son chapeau : « Que faites-vous là, dit le poète ? — Je salue au passage de vieilles connaissances. » Fontenelle avait un souvenir précis, le poète, au contraire, des réminiscences, c'est-à-dire qu'il empruntait, sans en avoir la conscience, les hémistiches ou les vers des poètes qu'il avait lus et que Fontenelle avait reconnus à l'audition pour être des auteurs auxquels les avait pris l'écrivain. A. D.

CORRESPONDANCE

Genève, 28 mai.

La Société pédagogique « Vaud-Genève » continue à prospérer.

Les séances qui ont eu lieu alternativement dans l'une des localités du cercle de Coppet ou à Genève ont été régulièrement fréquentées.

La première question qui a fait l'objet de nos discussions avait trait à *l'enseignement de la plupart des règles de l'arithmétique par la méthode de la règle conjointe.*

M. Rollier, régent secondaire à Versoix, que la mort a enlevé dernièrement à l'éducation populaire, a signalé l'avantage d'une méthode depuis longtemps en honneur en Allemagne et en Angleterre, et qui a pour heureux résultats de généraliser les questions et de simplifier les problèmes.

Dans son travail sur l'*interprétation des programmes*, M. Girard a énuméré les diverses critiques auxquelles donne lieu la surcharge des programmes ; il a fait voir que les remèdes proposés sont souvent pires que le mal. *A priori*, on est d'avis qu'il y a quelque chose à faire, mais lorsqu'on arrive à la pratique, on se demande quelle est la branche que l'on pourrait bien élaguer, étant données les exigences de la civilisation actuelle. Suivant M. Girard et tous ses collègues présents à la séance, les programmes ne sont pas *trop chargés*, mais ils sont *mal interprétés*, soit par la plupart des instituteurs, soit surtout par les examinateurs, qui, au lieu de se contenter du minimum, exigent le maximum.

Le rapporteur estime qu'il faut se borner dans l'enseignement de toutes les branches au strict nécessaire : « Il y a, dit-il, bien du superflu à retrancher, surtout dans le champ de la grammaire. L'essentiel est *d'apprendre à l'enfant à penser* et à *exprimer ses idées*, et non à meubler sa jeune intelligence de choses qui se dissiperont bientôt comme une vapeur légère. L'école primaire ne peut pas tout faire ; il faudrait des cours complémentaires pour les élèves qui ne se disposent pas à suivre l'enseignement secondaire. »

M. Lombard a présenté un rapport sur l'*enseignement de la gymnastique à l'école primaire*. Après avoir parlé de l'utilité de la gymnastique, au point de vue de l'hygiène, du développement graduel et rationnel des forces physiques, etc., le rapporteur esquisse brièvement ce que doit être cet enseignement à l'école primaire. Incidemment, il s'élève contre la tendance à faire surtout, pour ne pas dire uniquement, de la *gymnastique militaire*, trop monotone pour des enfants, et qui *leur fait croire qu'ils sont de vieux troupiers*. M. Lombard ne veut pas non plus de la gymnastique acrobatique. Il croit que l'on doit mettre à l'arrière-plan tous les engins et tous les exercices qui peuvent présenter certains dangers. Il ne faut pas perdre de vue le but que l'on se propose. Il y a encore, d'ailleurs, bien des craintes à dissiper, bien des préjugés à faire disparaître, et ce n'est que par une sage prudence que l'on arrivera à ce résulat.

Une importante question qui préoccupe à juste titre les hommes d'école, est celle des *récompenses*. Dans son rapport, M. Rey s'élève contre le système des *prix*, qui, dit-il, est contraire aux principes d'une saine pédagogie. Il montre le désaccord qui existe entre l'école prodiguant les récompenses, et la vie pratique, qui exige souvent le travail, l'abnégation, sans rémunération matérielle.

« Dans l'école actuelle, dit M. Rey, la vertu qui devrait être le but à atteindre, n'est qu'un moyen de parvenir. Si, plus tard, la récompense fait défaut, la moralité des actes est regardée comme une chose accessoire sans importance. »

Abordant les inconvénients qui résultent de l'institution des prix, M. Rey signale la grande difficulté de décerner le prix à celui qui le mérite réellement. De là d'amères déceptions chez les élèves et des ennuis pour l'instituteur. Trop souvent, d'ailleurs, c'est l'enfant bien doué qui est récompensé pour les dons qu'il a reçus de la nature, tandis que le déshérité gémit en silence, en songeant à ce qui lui paraît être une double et criante injustice.

M. Rey conclut en proposant l'abolition des prix, qui seraient avantageusement remplacés par les moyens suivants :

1° Des visites plus fréquentes faites par les autorités ; 2° Un bulletin mensuel envoyé aux parents : 3° Un certificat d'études ; 4° Enfin, une fête scolaire annuelle.

Dans la dernière assemblée, tenue à Genève, M. Denis a introduit la question de la *réforme orthographique*, qui doit être traitée au Congrès de Genève. Il rappelle que cette même question avait été mise à l'ordre du jour du congrès de Lausanne, il y a dix ans, alors que l'Académie française allait publier une nouvelle édition de son dictionnaire. Il ajoute que M. Firmin-Didot avait exposé, avec sa parfaite compétence, les réformes

qu'il estimait désirable que l'on apportât dans l'orthographe de la langue française. M. Denis donne lecture du rapport qu'il avait rédigé à cette époque au nom de la *Société pédagogique genevoise*. Il constate que les efforts tentés n'ont pas abouti et que l'Académie n'a apporté à son dictionnaire que des modifications insignifiantes. Aujourd'hui, les mêmes raisons de demander des améliorations subsistent, mais les chances d'arriver à un résultat immédiat ne sont pas aussi favorables qu'elles le paraissaient avant la réimpression du dictionnaire de l'Académie française.

Selon l'usage, un modeste banquet a donné l'occasion aux membres de la « Vaud-Genève » d'échanger à nouveau leurs sentiments fraternels. Nous nous sommes séparés avec plus de fraternité dans le cœur et plus d'énergie dans la volonté pour apporter à notre Société une somme toujours plus grande de zèle et de dévouement.

J.-E. Lombard.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Par suite de la démission de M. Porchat, nommé rédacteur du *National suisse*, M. le professeur Paul Dubois a été appelé aux fonctions de directeur des écoles primaires du Locle. Lundi 2 mai, le nouveau titulaire a été installé dans une séance présidée par M. J. Jurgensen, et à laquelle assistaient le bureau de la commission d'éducation, le comité des études et le corps enseignant, comprenant une quarantaine d'instituteurs et d'institutrices.

M. le président ouvre la séance en félicitant la commission d'éducation du choix qu'elle a fait et grâce auquel les appréhensions qu'avait fait naître la démission de M. Porchat se sont dissipées. Il montre le lien étroit qui doit unir l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire.

M. P. Dubois remercie M. le président de ses paroles bienveillantes, et le corps enseignant de la sympathie qu'il lui a témoignée. Il ne se dissimule pas les difficultés de la tâche qui l'attend ; mais il compte sur le concours du corps enseignant dont il connaît le dévouement. Des progrès nouveaux s'imposent, dit M. Dubois : on réclame un enseignement plus pratique, l'introduction éventuelle de travaux manuels, du livret scolaire, la réorganisation des classes d'apprentis, etc.

M. Knapp souhaite la bienvenue au nouveau directeur, au nom des instituteurs qui l'ont vu à l'œuvre, d'abord à l'école primaire, puis à l'école industrielle. Il formera le trait d'union entre nos deux *collèges*.

« Ennemis de la routine qui fige l'enseignement, dit M. Knapp, nous » savons qu'à cet égard, nous serons en communauté d'idées avec notre » nouveau directeur, qui sera un bienveillant intermédiaire entre nous et » la commission d'éducation. »

BIBLIOGRAPHIE

PROGRAMME DES ÉCOLES MUNICIPALES D'AARAU, *avec un portrait du landamman Keller et une biographie du poète Albert Richard.*

Les programmes des écoles sont d'ordinaire et de leur nature bien secs et partant offrent peu d'attraits. Il en est autrement de celui dont nous sommes redevables à MM. Schlachter et Rey, recteurs des écoles d'Aarau.

Orné d'un portrait du landamman Augustin KELLER, cet écrit s'ouvre par un aperçu synoptique des mérites du magistrat argovien dans les champs de l'école et de la politique.

La statistique des écoles municipales accuse 300 élèves (garçons) dans les écoles municipales, 449 dans l'école de district. Les deux écoles de filles ont eu, l'une 520, l'autre 489 élèves.

Mais la grande attraction du livre est dans la biographie d'Albert RICHARD.

Sachons d'abord reconnaître ce qu'a de méritoire un travail sur un poète de la Suisse romande publié dans une ville de la Suisse allemande.

Nul, sans doute, parmi les écrivains de la Suisse française, n'était plus qualifié pour éveilller les sympathies patriotiques de nos frères de la Suisse allemande que le chantre de Morat, de Wala de Glaris, de l'ossuaire de Stanz.

L'auteur, M. Schlachter, annonce avoir recueilli les éléments de sa notice auprès de M. Carteret et dans les articles de M. Marc Monnier, dans ceux de MM. Louis Tognetti, Jules Vuy, Vulliet. Il aurait trouvé aussi quelque chose à prendre dans l'*Emulation* de Fribourg (1856), dans l'*Educateur*, et même dans la *Suisse libérale* de Neuchâtel où, sans dénier à Richard le talent poétique, on déclarait trouver dans ses œuvres plus de force, d'énergie, que de poésie proprement dite.

L'auteur de ces lignes, grand admirateur et ami de Richard, l'a connu à Berne, où il enseignait, comme on sait, la littérature française. M. Schlachter se plaint du peu de renseignements que l'on possède sur cette période qui embrasse cependant une notable portion de sa vie, c'est-à-dire de 1837 à 1852, où il fut appelé à la chaire de littérature française à l'académie de Genève. Il s'en faut bien que tout ait été couleur de rose pour Richard dans ce séjour sur les bords de l'Aar. Dire qu'il n'y eut pas d'amis, ce serait cependant trop dire. Il en eut d'abord un très chaud et vrai dans la personne de l'illustre docteur et philosophe Troxler, professeur à l'université de Berne, dont l'affection ne s'est jamais démentie. Dans toutes les lettres assez nombreuses que Troxler m'adressait à cette époque, le nom de Richard revient sous sa plume et toujours dans les termes les plus vifs, les plus admiratifs. Le trait d'union entre ces deux hommes d'élite était l'amour commun de la patrie et de tout ce qui pouvait la relever, l'honorer, la rendre libre et florissante.

A ses débuts sur les bords de l'Aar, Richard avait eu aussi, sinon un ami dans le sens intime et familier du mot, du moins un admirateur passionné un protecteur en Charles Neuhaus, alors conseiller d'Etat chargé du département de l'éducation et qui venait de se signaler à la reconnaissance du

public éclairé par la fondation de l'université de Berne. L'appel de Richard était même l'œuvre de ce haut magistrat dont la politique nationale, hostile à toute ingérence des cabinets étrangers dans les affaires intérieures de la Suisse, avait salué un interprète digne d'elle dans l'auteur enflammé du poème de la *Peur* (1836).

Plus tard, certaines relations privées de Richard commentées par la jalousie et la malignité refroidirent le célèbre avoyer. D'un autre côté, l'enseignement de Richard ne plaisait pas à quelques personnes influentes. Il en résulta de grands ennuis et une diminution de ressources pour le professeur de littérature. Mais les mauvais traitements n'eurent pas le pouvoir de faire fléchir ce cœur vaillant et de lui arracher les démarches humiliantes que lui conseillaient des gens plus soucieux de ses moyens d'existence que de la légitime fierté du professeur et de l'homme de lettres :

« Je suis, après ma disgrâce, comme auparavant, résolu à marcher droit « quand même, jusqu'à ce que je trébuche dans mon cercueil, » écrivait-il le 12 novembre 1841 à l'auteur de ces lignes, un de ceux qui, à l'exemple de Troxler, lui sont restés fidèles jusqu'au bout.

Notre correspondance, commencée en 1837, dura, non sans beaucoup d'interruptions, jusqu'en 1857. Mais les lettres que j'ai conservées portent presque toutes la date de Berne et trouveront place dans l'*Educateur* ou dans un autre recueil; quoique leur publication ne soit pas de nature à combler la lacune signalée par M. Schlachter, il en sortira néanmoins quelques renseignements utiles.

Alexandre DAGUET.

COURS D'ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE, *par M. Louis Sené.*

M. Sené, professeur au Gymnase de Genève, concentre depuis de longues années son activité sur les sciences commerciales.

L'année dernière, nous annoncions la 3me édition de son *Cours de tenue de livres* et la 2me édition d'un cours de *Correspondance commerciale.* Le *Cours d'arithmétique commerciale* qui vient de paraître a été rédigé sur le même plan de concision méthodique. Il doit servir de *canevas* à un cours donné par un maître expérimenté, et il peut également fournir la base d'études plus développées à des personnes qui seraient déjà au courant des affaires et des écritures. Il rendra certainement de bons services dans l'enseignement commercial destiné à notre jeunesse; c'est à ce titre que nous le recommandons à nos collègues et au public studieux.

L'ouvrage est en vente chez l'auteur, St-Léger, 28, Genève. Prix : 50 c.

ELÉMENTS USUELS DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES, *à l'usage des écoles primaires. — Programme du 27 juillet 1882. — Degré supérieur. — Par H. Fabre, ancien élève de l'école normale de Vaucluse, docteur ès-sciences* [1].

Pour résumer dans un cadre aussi restreint les notions scientifiques relatives à la physique, la chimie, la zoologie, la botanique et la minéralogie,

1. Paris, librairie Ch. Delagrave, 1883. Ouvrage in-12, de 344 pages.

de manière à intéresser des enfants et à les instruire, sans posséder d'appareils et de collections, il faut avoir l'expérience de cette espèce d'enseignement, telle que la possède M. Fabre, qui a déjà rédigé beaucoup d'ouvrages de cette nature et qui est un véritable naturaliste connaissant bien lui-même les choses dont il parle. Ses explications sont éclairées par des observations ou des expériences qui peuvent être répétées facilement devant les enfants. De plus, le livre contient 338 dessins qui facilitent l'étude du texte et lui donnent de l'agrément. J.-P. Isely.

Guide pratique pour la préparation aux examens de recrues, *par MM. Golaz et Perriard, experts pédagogiques.*

Nous avons déjà émis une fois l'opinion que nous ne comprenions pas bien l'utilité de ce genre d'écrits ; ils disent trop ou trop peu, selon nous. Mais en voyant ce joli volume de 73 pages à couverture jaune canari, signé de deux noms sympathiques, nous étions tenté de revenir de notre impression. Cependant, après avoir lu cet opuscule, nous sommes contraint de mêler à quelques éloges plusieurs critiques.

Cet opuscule contient de la géographie, un aperçu sur l'organisation militaire, du calcul mental, de l'instruction civique et un résumé d'histoire suisse.

En ce qui concerne la lecture et la composition, l'opinion a été émise par plusieurs instituteurs qu'il y aurait eu opportunité à donner des exemples destinés à tirer de peine les jeunes *recrutables* et à leur montrer ce qu'on demande d'eux.

Les leçons de calcul mental, approuvées par les uns, ont trouvé aussi des contradicteurs en ce qui concerne certains procédés. L'un d'eux nous écrit : On lit, page 71, n° 1 : « Soit à ajouter 347 à 232. Nous dirons : 3 cents et 2 cents = 5 cents, 40 et 30 = 70, 7 et 2 = 9. Ce qui fait 579. » Si vous aviez 347 à ajouter à 253 ou 254, comment agiriez-vous avec votre procédé ?

La géographie a donné lieu également à quelques remarques critiques. Ainsi, après avoir annoncé quatre chaînes des Alpes, on nous en offre une cinquième, les Surènes. Le Doubs est cité comme un affluent du Rhône. « Puisque la Veveyse et la Promenthouse, écrivait dernièrement un insti-« tuteur genevois, sont indiquées comme affluents du Léman, pourquoi ne citerait-on pas la Versoix et même la Dranse, quoique étrangère à la Suisse.

« La question des chemins de fer, poursuit le même instituteur, est bien « traitée. Je désirerais seulement qu'on y mentionnât les lignes étrangères « (P.-L.-M. à Genève, Alsace-Lorraine à Bâle, et le chemin de fer badois) « auxquelles nos lignes se rattachent. »

« Dans les localités remarquables, on en voit figurer qui n'ont qu'une « importance historique, tandis que d'autres, avantageusement connues « dans le monde industriel et commercial, y sont passées sous silence. »

La partie historique qui occupe une partie notable du volume, a été jugée assez favorablement par ceux qui ne font pas de l'histoire leur étude spéciale. Mais les spécialistes en jugent un peu différemment et signalent les erreurs suivantes :

Le général russe qui commandait à la bataille de Zurich n'était pas Souwarow, mais Korsakow. Il y a eu d'ailleurs deux batailles de Zurich que l'auteur paraît confondre. Suvaroff, ou Souvoroff, comme disent les Russes, est arrivé trop tard à Altorf pour prendre part à la seconde, elle était perdue.

Les *cantons directeurs* de l'Acte de médiation ne sont pas placés dans leur ordre chronologique que voici :

Fribourg, 1803; Berne, 1804; Soleure, 1805; Bâle, 1806; Zurich, 1807; Lucerne, 1808.

Le parti opposé aux libéraux et démocrates de 1815 à 1830 ne s'appelait pas *conservateur*, mais *aristocratique*. Ce nom de conservateur ne paraît, en opposition à celui de radical, que plusieurs années après 1830.

Le docteur Strauss n'a pas été *rappelé*, mais *appelé* à Zurich, en 1838. Il n'a pas été révoqué par le gouvernement conservateur de 1839; mais il avait été mis à la retraite avant l'insurrection, par le gouvernement qui l'avait nommé, dans le dessein de calmer l'effervescence populaire.

A la date de 1856, il est parlé du coup de main des royalistes neuchâtelois ; mais pas un mot de l'émancipation de Neuchâtel et de la proclamation de la république qui a provoqué le soulèvement royaliste.

L'aperçu chronologique est plus exact que le résumé; mais là aussi on cherche en vain la date de la république neuchâteloise au 1er mars 1848.

En résumé, le Guide renferme de bonnes choses, des choses utiles, mais il réclame des améliorations de divers genres. A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Bale-Ville. — Cette année a été féconde en constructions scolaires : écoles primaires pour deux quartiers, une école de filles, un gymnase supérieur, un établissement anatomique, tout cela cette année, et on est encore en train de bâtir une école réale. (*Basler Nachrichten*).

Berne. — La commission des écoles normales pour la partie française est composée des citoyens suivants: MM. Péteut, préfet de Moutiers, président; Meyer, recteur de l'école cantonale; Duvoisin, directeur du gymnase de Delémont; Gylam, inspecteur d'écoles à Corgémont; Junter, instituteur à St-Brais (*Bernerschulblatt*).

Fribourg. — L'école normale d'Hauterive dont le bâtiment vient d'être détruit en partie par un incendie, avait compté 83 élèves pendant l'année 1882-83. Le catalogue parle de prix de *progrès* dans les trois divisions de l'école, de prix de chant, de musique, chose étrange dans une école normale où les élèves sont censés avoir assez de stimulant en eux-mêmes sans qu'on soit obligé de les exciter par des récompenses, comme on le fait pour les enfants ou des jeunes gens dont la vocation n'est pas l'enseignement public.

PARTIE PRATIQUE

FRANÇAIS

DEGRÉ MOYEN

Dictée. — I. *Les Mulets.* Les voyageurs admirent les nombreuses qualités des mulets et apprécient les services qu'ils rendent dans les passages alpestres. Presque toujours lourdement chargés, ils gravissent d'un pas régulier les pentes les plus escarpées ; jamais ils ne bronchent ni ne tombent ; ils ne posent les pieds qu'à coup sûr et si, par hasard, une pierre se dérobe sous un de leurs fers, les trois autres sont ancrés au sol ; avec cela, ils jouissent d'un tempérament infatigable et d'une force étonnante.

D'après *Au St-Bernard en tricycle*,
par Alfred G. et Ant. H.

Exercices. — 1. Souligner deux fois les verbes de la dictée et une fois le sujet de chaque verbe.

2. Conjuguer le verbe *tomber* à la première personne du sing. et du pluriel des temps composés de l'indicatif et du conditionnel.

3. Copier la dictée, en écrivant le mot *mulet* au singulier et en faisant les changements nécessaires.

Composition. — Un enfant s'étant trop approché d'un mulet en a reçu une ruade.

Sommaire : Enfant léger, désobéissant. — Oubli des avis maternels. — Ruade. — Jambe fracturée. — Désolation des parents. — Appel du chirurgien. — Souffrances endurées. — Immobilité pénible. — Longues journées. — Plus longues nuits.

II. Malgré leur jolie physionomie, les *insectes* sont des hôtes très incommodes : munis de lancettes *redoutables*, une foule d'entre eux attaquent les hommes et les animaux et rendent furieux, par la force de la douleur, les plus puissants quadrupèdes. D'autres détruisent les végétaux utiles ou dévorent nos étoffes ; plusieurs sont occupés à ronger les substances qu'on a destinées à notre nourriture.

Mais il faut aussi reconnaître les services que nous rendent beaucoup de ces petits animaux ; et d'abord, *remarquons* que la plupart ont reçu de la nature l'important emploi de faire disparaître les matières corrompues qui, en s'accumulant, finiraient par infecter l'air ; qu'en outre, ils servent eux-mêmes de pâture à une grande quantité d'oiseaux et de poissons.

Voyez ensuite le fil précieux que nous fournit le ver à soie, le miel et la cire que nous donnent les abeilles, les produits avantageux qu'offrent à la peinture la cochenille et quelques autres.

D'après Cortambert : *Les trois règnes de la nature.*

Analyse des trois mots en italique. Ecrire les verbes : *lier*, à la 2me pers. plur. imparf. ind. ; — *protéger*, 2me pers. sing. impératif ; — *employer*, 2me pers. sing. prés. indic. ; — *tenir*, 3me pers. sing. imparf. subj. ; — *mourir*, 1re pers. plur. futur simple ; — *faire*, 1re pers. plur. imparf. ind.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

DICTÉE I. — *Quel que* soit le grand nombre d'îles dont se compose le Danemark, vous n'avez pas oublié, nous en sommes sûrs, cette petite île qui forme aujourd'hui, pour ainsi dire, un des faubourgs de Copenhague : vous l'avez nommée avant nous, c'est l'île d'Amack. Chose curieuse, sa population est presque *toute* hollandaise. Voici, à ce sujet, *quelques* détails historiques qui nous ont paru bien *intéressants* et que nous nous faisons un véritable plaisir de vous raconter.

Pour donner aux habitants du Seeland l'exemple d'une habile culture, le roi Christian II, vers l'an *mil* cinq *cent* dix-sept, appela dans l'île d'Amack des colons hollandais qui, par leur labeur, leur activité, leur intelligence, firent de ce petit coin de terre un vaste jardin dont les produits alimentent la populeuse capitale du Danemark. Depuis le seizième siècle, cette honnête colonie s'est constamment accrue et compte environ huit à neuf *mille* habitants : pilotes, bateliers, marchands et la plupart jardiniers. Mais ni le temps ni les révolutions, *quelque* fréquentes qu'elles fussent, n'ont enlevé à cette colonie son caractère primitif. Malgré ses relations continuelles, malgré son contact immédiat avec la population danoise, elle a gardé la langue, les mœurs, les costumes *même* de la terre batave. Ce sont toujours, depuis trois *cents* ans, les *mêmes* types, les mêmes physionomies. *Toute* autre colonie étrangère, il va sans dire, se serait peu à peu fondue dans la population indigène, mais la race hollandaise est tenace et elle conserve avec un soin mêlé de respect les bonnes traditions qu'elle a *héritées* de ses pères.

Rappelez la règle de *cent*. — Comment, dans la dictée, écrivez-vous *quelque* devant *fréquentes ?* et dites pourquoi. — Comment écrivez-vous *même* après *costumes ?* dites pourquoi.

Avant de faire cette dictée, exercice à la planche noire sur les règles applicables aux mots en italiques.

A. AUVERGNE.

Dictée d'examen proposée aux élèves de l'école complémentaire de Genève. (Deuxième année [1]).

Mesdemoiselles,

Tandis que la nature tout entière secoue sa torpeur et s'éveille après un long repos pour reprendre une nouvelle activité, il vous faut dire adieu à l'école qui vous accueillit pendant l'hiver. La plupart d'entre vous, sinon toutes, ont passé sur ces bancs d'agréables heures et les leçons ont été

1. Age moyen : 16 ans.

un repos goûté avec plaisir après le travail fatigant ou monotone de la journée. Vous garderez, n'est-ce pas, un souvenir durable et reconnaissant à cette utile institution; beaucoup n'oublieront pas combien les soirées auraient été longues et parfois mal employées sans l'école qui vous attirait à elle en promettant au corps, souvent fatigué, un vrai délassement et le bien-être, à l'esprit, un enseignement l'entraînant loin des préoccupations, des soucis quotidiens.

Quelle que soit votre joie en voyant reparaître les beaux jours, en assistant au réveil grandiose de la nature, ne croyez pas que ce soit le signal de fermer vos livres et vos cahiers; dites-vous, au contraire, que le travail de l'hiver serait couronné de peu de succès si vous ne le continuiez pas à domicile, si vous abandonniez toute étude; soyez sûres aussi que le complément d'instruction que vous recevez ici agrandit le cercle de vos connaissances, élève et fortifie votre jugement et votre esprit. Revenez donc nombreuses cet automne, mesdemoiselles, et ne quittez ces salles qu'en prenant la sérieuse résolution de faire votre possible pour vous retrouver toutes dans la classe supérieure.

21 avril 1884. M.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

I

Solutions des problèmes proposés dans le numéro du 15 mai.

N° 1. Les nombres demandés peuvent se représenter, l'un par x et l'autre par $x + 7$.

Les cubes de ces expressions sont

$$x^3 \text{ et } x^3 + 21\,x^2 + 147\,x + 343.$$

Retranchant le premier du second, on a

$$21\,x^2 + 147\,x + 343 = 1002673,$$

ou

$$x^2 + 7\,x = 47730$$

et

$$x = -\frac{7}{2} \pm \sqrt{\frac{49}{4} + 47730} = 215$$

$$x' = 215$$

Les nombres sont donc 215 et 222.

Remarque. — La racine $x'' = -222$ donne les nombres négatifs -222 et -215, dont les cubes respectifs ont aussi 1002673 pour différence si l'on retranche le premier cube du second.

N° 2. Soient x et $x + 1$ les nombres de dés placés successivement sur chaque arête.

Les cubes respectifs seront x^3 et $x^3 + 3\,x^2 + 3\,x + 1$.

Différence : $3x^2 + 3x + 1 = 32 + 5 = 37$

soit $3x^2 + 3x = 36$ ou $x^2 + x = 12$;

d'où $x = -\frac{1}{2} \pm \sqrt{\frac{1}{4} + 12} = 3$ et -4.

Rejetant -4 on a

$$x = 3 \text{ et } x + 1 = 4.$$

Le premier cube comprenait $3 \times 3 \times 3 = 27$ dés. L'enfant en avait donc $27 + 5 = 32$.

Ed. Briaux,
Belmont sur Lausanne.

Solutions justes des deux problèmes : MM. J. Beck, à Genève ; L. Zeller, à Therwil ; Lucien Baatard, à Grand-Saconnex ; D. Girod, à Tramelan ; G. Boss, au Locle ; L. Crottaz, à Daillens ; Alfred Dupraz, à Collonge-Bellerive ; J. Constantin, à Genève ; P. Favre, à Bâle ; H. Voillat, à Landeron ; Paul Vaugne, à Cressier (Neuchâtel) ; H. Bouvier, à Plainpalais ; F. Haissly, à Anières.

II

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

a) *Ecoles primaires.*

4me degré.

1. — On a payé 120 fr. pour une caisse contenant 960 oranges; on revend ces oranges à raison de 2 fr. la douzaine. Quel est le bénéfice ?
(Rép.: 40 fr.)

2. — 15 sacs de blé valant 30 fr. chacun ont été échangés contre du sucre à 90 centimes le Kg. Dites combien l'on doit recevoir de Kg. de sucre ?
(Rép.: 500 Kg.)

5me degré.

1. — Un marchand achète une pièce de vin contenant 12 Hl. 20 litres, à fr. 4,50 le décalitre; il revend ce vin à raison de fr. 11,20 le double décalitre. Combien gagne-t-il ? (Rép. : Fr. 134,20.)

2. — J'achète 45 caisses de cigares au prix de 20 fr. les 500 cigares. Je revends ces cigares à raison de fr. 1,05 le paquet de 20. Quel est mon bénéfice, sachant que chaque caisse contient 300 cigares ?
(Rép.: Fr. 168,75).

6me degré.

1. — Un capitaliste possède 60,000 fr. Il en place le $^1/_4$ à 3 % et le reste à 4 %. Combien faut-il de mois pour que les intérêts réunis fassent 375 fr. ?
(Rép. : 2 mois.)

2. — 3 ouvriers font un ouvrage. Le 1er en fait le $^1/_4$; le 2me le $^1/_3$ et le 3me 60 mètres. L'ouvrage total ayant été payé 288 fr., combien chaque ouvrier a-t-il fait de mètres et combien doit-il recevoir?

(Rép.: 36m, 48m, 60m; 72 fr., 96 fr., 120 fr.)

3. — Une personne a placé à 5 % une certaine somme, produite par la vente de 24 balles de café, pesant chacune 75 Kg. Cette somme a rapporté au bout de 2 ans et 5 mois, un intérêt de 435 fr. A quel prix le Kg. de café a-t-il été vendu? (Rép.: 2 fr.)

E. Viollet.

b) *Ecoles secondaires.*

La monnaie de bronze se compose de 95 parties (en poids) de cuivre, de 4 parties d'étain et de 1 partie de zinc. La densité du cuivre est de 8,85, celle de l'étain 7,29, et celle du zinc 7,19. Trouver la densité de l'alliage.

Solution.— Rappelons d'abord que la densité d'un corps est égale au rapport des nombres qui représentent le poids et le volume de ce corps.

Dans 1 Kg. de bronze de monnaies, il entre :

Kg. 0,95 de cuivre, dont le volume est $\frac{0,95}{8,85}$ dmc.

Kg. 0,04 d'étain, » » $\frac{0,04}{7,29}$ »

Kg. 0,01 de zinc, » » $\frac{0,01}{7,19}$ »

Le volume du Kg. d'alliage est donc

$$\frac{0,95}{8,85} + \frac{0.04}{7,29} + \frac{0,01}{7,19};$$

et la densité

$$\frac{1}{\frac{95}{885} + \frac{4}{729} + \frac{1}{719}} = \frac{463873635}{52984770} = 8,754...$$

(*Eléments d'arithmétique*, par E.-A. Tarnier.)

c) ***Sociétaires.***

Démontrer que la différence entre le cube d'un nombre impair et ce nombre est divisible par 24.

Genève. — Imprimerie Taponnier et Studer

COMPTABILITÉ

Voir *Educateur*, nº 9, page 144.

a.

DOIT *Monsieur* D. Berna, *en Ville, s/ cte/ ct/ chez* A. Beau, *à Genève, arrêté au 31 Déc./ 1883.* AVOIR

1883.	Janv./ 30	Ma facture	Fr.	6946 55	1883.	Août 25	S./ facture	Fr.	11439 60
	Mars 15	»	»	2448 15	1884.	Avril 10	»	»	23692 10
	Avril 30	»	»	9909 70	1883.	Déc./ 30	Espèces	»	4000 00
	Mai 20	»	»	7179 20					
	Août 20	»	»	12237 50					
	Déc./ 31	solde créditeur à nouv..	»	410 60					
				39131 70					39131 70
					1883.	Déc./ 31	Solde à nouveau. . . .	Fr.	410 60

Sauf e. ou o.

Genève, le 1er janvier 1884. A. BEAU

b.

DOIT *Monsieur* A. Beau, *en Ville, s/ cte/ ct/ chez* D. Berna, *à Genève, arrêté au 31 Déc./ 1883.* AVOIR

1883.	Août 25	M./ facture.	Fr.	11439 60	1883.	Janv./ 30	S./ facture	Fr.	6946 55
1884.	Avril 10	»	»	23692 10		Mars 15	»	»	2448 15
	Déc./ 30	Espèces.	»	4000 00		Avril 30	»	»	9909 70
						Mai 20	»	»	7179 20
						Août 20	»	»	12237 50
						Déc./ 31	Solde débiteur à nouv./.	»	410 60
				39131 70					39131 70
1883.	Déc./ 31	Solde à nouveau. . . .	Fr.	410 60					

Sauf e. ou o.

Genève, le 1er janvier 1884. D. BERNA

Louis Sené.